

Image not found or type unknown



Instance de divorce,droit de garde

Par **breith**, le **26/04/2010** à **11:06**

Bonjour,rnje suis papa de 2 enfants,ma femme est parti en decembre et ma laissé pendant 2 mois mes enfantsetun nombre important de dette,aujourd'hui elle a pris les enfants et refuse de me les rendre en attendant l'audience le 1^{er} juin.j'ai fait restructurer mes dettes et elle refuse d'en payer la moitié.elle instrumentalise les enfants donc j'ai décidé contre son gré de récupérer ce jour mes enfants à l'école,je n'ai qu'une hantise c'est qu'elle fasse un scandale devant mes enfants les parents d'élève et que les enfants en pâtissent que dois-je faire